



Avignon, le 21 septembre 2021,

Monsieur le Président du CTL de Vaucluse,

Dans les périodes perturbées, il est toujours important de se rappeler les fondamentaux qui servent de boussoles et de repères. La crise sanitaire que nous traversons est une période inédite qui nous a toutes et tous touché sur le plan personnel, professionnel mais aussi dans le domaine économique et social.

Dans ces conditions, il est clair qu'il faut changer de paradigme et sortir de la logique ultra libérale pour forger un avenir qui ne soit pas celui des catastrophes écologiques, sanitaires, sociales, humaines ... Un changement d'orientations politiques est donc nécessaire mais le gouvernement ne semble pas à s'y résoudre, enfermé dans ses certitudes libérales, appuyé en cela par les interventions plus ou moins légitimes de la Cour des Comptes.

Il y a un an, il était clair que le monde d'après ne serait plus jamais comme avant. Aujourd'hui, tous les choix effectués résonnent en écho aux 20 dernières années (austérité budgétaire, rétractation de l'action publique, austérité financière pour les fonctionnaires, nouvelle réforme des retraites à venir, etc.). Pour nous, des solutions existent, reposant sur une redistribution équitable des richesses. En effet, alors que la preuve a été faite que seul le collectif payait, comment justifier qu'une infime partie de la population continue à s'enrichir sans participer suffisamment au bien-être général ?

A l'instar du COVID, la direction prise par la DGFIP mute en cycle rapide, semant la désolation et le désarroi.

La seule chose qui ne change pas, c'est le rythme des réformes destructrices et le degré de considération que vous portez aux agents ou à leurs représentants.

Votre conception du dialogue social ne correspond pas à la nôtre, là-dessus, rien de nouveau.

Au niveau national, y a-t'il quelque chose à espérer du cycle de négociations qui s'ouvre dans les conditions actuelles ?

Solidaires Finances Publiques réaffirme son opposition à la contractualisation à outrance. Après nous avoir dit que des droits étaient ouverts pour 2 emplois, on a pu lire fin août sur ULYSSE 84 que 12 postes étaient offerts à des contractuels.

En ce qui concerne le télétravail, notre organisation n'est pas, comme pour les technologies, un anti-télétravail primaire (on l'a assez prouvé dans le département), mais attachée à sa mise en œuvre dans le respect des conditions de travail et des collectifs de travail. Il nous semble urgent de penser autrement sa mise en place afin de rompre les inégalités entre les agentes et les agents, d'assurer le maintien des collectifs de travail.

Depuis le début du télétravail exceptionnel, nous vous alertons sur la problématique du retour en présentiel des télétravailleurs « vulnérables ». certaines remarques de chefs de service nous laissent entendre que le message d'apaisement n'a pas été reçu partout.

En ce qui concerne la défense des personnels, les CAP, locales ou nationales, ont été minutieusement saccagées par la DGFAP et la DGFIP, avant le grand chamboultout qui suivra les prochaines élections professionnelles (CSA, Action Sociale, etc...)

Au niveau local, après avoir envoyé les documents de ce CTL à J-8 pétantes, vous vous êtes aperçus qu'ils étaient incomplets, ne les ayant toutefois pas relus assez sérieusement pour détecter qu'ils étaient erronés. Deux ans de préparation pour déboucher sur des documents de présentation aussi peu aboutis, les groupes de travail étant à peine mis en place pour les SIP et SIE.

Devant toutes les questions qui restent aujourd'hui sans réponse ou sans réponse probante, nous relèverons dans cette instance chaque point incohérent. (Nous espérons que vous avez du temps devant vous....)